

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

-----  
Séance du mardi 24 juin 2025

Rapporteur : Monsieur le Maire

## QUESTION N°1 :

### **Fouilles archéologiques préventives : choix de l'opérateur**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de l'avancement du projet d'aménagement du centre-bourg suite à la dernière séance de conseil municipal en date du 25 mars, au cours de laquelle les membres du conseil avaient autorisé Monsieur le Maire à solliciter toutes les aides pour le financement des fouilles archéologiques préventives.

L'appel d'offres pour retenir l'opérateur chargé de cette mission est terminé. Les 3 offres reçues ont été transmises à la D.R.A.C qui nous a signifié que celles-ci étaient recevables au regard des compétences déployées.

Les offres ont ensuite été analysées selon la pondération inscrite dans l'avis d'appel public à concurrence à savoir 20% pour la valeur technique, 30% pour le délai et 50% pour le prix.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 27 mai dernier a retenu l'offre de EVEHA pour un coût de 559 853.00€ H.T/ 671 823.60€ TTC.

Les membres du conseil municipal sont invités à délibérer pour accepter cette proposition.

Ensuite, comme le précise la délibération du 25 mars dernier, une demande de subvention au titre de la DETR (sur la base de 30% du HT) et une demande d'aide au titre du Fonds National d'Archéologie Préventive vont être sollicitées.

*Approuvé à la majorité.*

*2 abstentions : E. HAGUET + Y. MICHEL*

<p>Signature du maire</p>  	<p>Signature du secrétaire de séance</p> 	<p>Date de mise en ligne</p> <p>26.06.2025</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------

# CONSEIL MUNICIPAL

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD  
76400 (SEINE MARITIME)

## Séance du mardi 24 juin 2025

### Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	13
Excusés :	5
Absents :	1
Votants :	18

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 16 juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER *Adjoints au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Marie-Pierre PRIEUR; Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Claude MAGUET, *Conseillers municipaux*

### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE (pouvoir à Madame Sophie Rioult), Madame Nathalie LETELLIER (pouvoir à Madame Marie-Claire Lebas Pignol), Monsieur Xavier LECOINTRE (pouvoir à Monsieur Dany Defontaine), Monsieur Christopher MAUVE (pouvoir à Monsieur Victor Balier), Yohan MICHEL (pouvoir à Monsieur Claude Maguet),

### ETAIT ABSENT :

Monsieur Xavier PAILLETTE

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Claude Maguet* a été désigné pour remplir ces fonctions.